



**ARDENNE**  
METROPOLE

# LE MAG



La Maison de l'habitat durable : à votre disposition pour tous vos projets travaux



**MAISON DE  
L'HABITAT DURABLE**

ARDENNE METROPOLE & PORTES DU LUXEMBOURG

Aiglemont  
Arreux  
Les Ayvelles  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Chalandry-Élaire  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Étrépigny  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Francheval  
La Francheville  
Gernelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glaire  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Iilly  
Issancourt-et-Rumel  
Lumes  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion-sur-Meuse  
Nouzonville  
Noyers-Pont-Maugis  
Pouri-aux-Bois  
Pouri-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-et-Feuillères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Toursne  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

## ÉDITO

### Où loger l'habitat ?

Parvenir à se nourrir, si possible à s'abriter : les besoins fondamentaux de nos ancêtres de la Préhistoire avaient le mérite d'être simples. Mais en dépit des réseaux sociaux, de l'électricité, de la conquête spatiale ou du moteur à explosion, nous conservons encore aujourd'hui ces deux impératifs : manger et nous protéger, que ce soit du froid ou des prédateurs. Seule différence, là où l'Homme de Cro-Magnon était seul responsable du choix de l'abri rocheux sous lequel il allait passer la nuit, ce sont aujourd'hui les pouvoirs publics qui gèrent l'épais dossier de l'habitat. Avec plus ou moins d'efficacité, malheureusement.

Certes, la décision de louer tel appartement plutôt que tel autre demeure strictement personnelle. Mais via les bailleurs sociaux, les APL ou les mécanismes comme MaPrimeRénov', ce sont bien les structures publiques qui ont la main en matière d'habitat. Et je le répète, le résultat se montre trop souvent décevant. Une raison à cela : la distance trop importante entre des ministères et administrations basés à Paris et nos belles provinces. Or comment répondre efficacement aux besoins d'un territoire donné si l'on ne dispose pas d'une connaissance fine du territoire en question ? Mission impossible...

Raison pour laquelle l'État devrait transférer aux intercommunalités ses responsabilités concernant l'habitat. De même que les maires devraient avoir la main en matière de sécurité, ce sont en effet les « intercos », si on leur en donnait les moyens, qui seraient les mieux placées pour agir avec efficacité sur l'offre immobilière locale. Tout simplement parce qu'elles connaissent les spécificités de cette offre dans ses moindres détails et sauraient donc quoi faire pour permettre à l'ensemble de leur population de se loger dans des conditions décentes.

Il est grand temps que le couple logement/habitat sorte de l'âge de pierre...

Boris Ravignon  
Maire de Charleville-Mézières  
Président d'Ardenne Métropole

# Maison de l'habitat durable : des spécialistes à votre service

Ouverte depuis juillet, la Maison de l'habitat durable attire de plus en plus d'usagers en quête de réponses concrètes (et gratuites...) sur tout ce qui touche au logement : aides à la pierre, conseils juridiques ou fiscaux, autorisation d'urbanisme, aides à la rénovation énergétique...

14 h 15, le mercredi 12 novembre. La demi-douzaine de spécialistes du logement réunis au sein de la Maison de l'habitat durable, à deux pas de la gare de Charleville-Mézières, au rez-de-chaussée de l'immeuble Terciarys, s'affairent pour répondre aux questions de toute sorte que des usagers leur posent, à la recherche d'un conseil fiable, éclairé et gratuit.

« On a chacun notre domaine, explique Sylvain entre deux coups de fil. Moi je travaille au sein du service eau et assainissement d'Ardenne Métropole. Je peux donc répondre à toutes les questions dans ce domaine. Ça va de la facturation de l'eau aux explications sur le contrôle de conformité du système d'assainissement, désormais obligatoire en cas de vente immobilière. Il y a peu, j'ai aidé à régler un litige entre deux voisins : l'un d'eux se plaignait des odeurs s'échappant de la fosse septique de l'autre... »



« Je suis notamment là pour accompagner les porteurs de projet de rénovation énergétique, qu'il s'agisse de propriétaires occupants ou bailleurs, détaille-t-elle. Pour quelqu'un qui n'y connaît rien, pas facile de s'y retrouver parmi les différents organismes susceptibles d'accorder des aides financières. Mon boulot c'est de les conseiller, de les guider, de les diriger vers les bons interlocuteurs. » Malheureusement, la fiabilité de l'entreprise auprès de laquelle le jeune couple a commencé à s'engager ne semble pas à toute épreuve, avec un numéro de Siret qui ne colle pas et aucune qualification RGE<sup>(1)</sup>... « Vous avez 15 jours pour vous rétracter, ce qui vous permettra dans un second temps de vous engager avec un partenaire fiable. »

## Des usagers de toutes les Ardennes

Autorisations d'urbanisme, eau et assainissement, conseils d'un architecte, de représentants de Soliha ou de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement)... : depuis son ouverture en juillet dernier, la Maison de l'habitat durable a déjà reçu près de 200 visiteurs. Et même si elle a été créée à l'initiative de deux collectivités, Ardenne Métropole et les Portes du Luxembourg, sa « clientèle » est plus large, avec des usagers venus des Crêtes préardennaises, de Thiérache ou d'Argonne... « On a vraiment tout ce qu'il faut pour répondre à toutes les questions sur l'habitat. Alors n'hésitez pas à pousser la porte ! »



## Arnaque ou pas arnaque ?

Un jeune couple arrive à l'accueil. Non, ils n'ont pas rendez-vous mais sont en train de rénover une maison à Saint-Menges et ont pris contact avec un prestataire dont la fiabilité leur semble peut-être douteuse. Quelques minutes d'attente et ils sont reçus par Alexandra, de Soliha, une association reconnue « service social d'intérêt général ».

<sup>(1)</sup> RGE, pour "reconnu garant de l'environnement", constitue une reconnaissance de l'État accordée à des entreprises engagées dans une démarche de qualité.



## MAISON DE L'HABITAT DURABLE

ARDENNE METROPOLE & PORTES DU LUXEMBOURG

-  6 place de la Gare - Charleville-Mézières  
les mercredis - 9 h > 12 h 30 et 13 h 30 > 17 h
-  Prise de rendez-vous en ligne  
[mhd.ardenne-metropole.fr](http://mhd.ardenne-metropole.fr)
-  03 24 22 73 29 du lundi au vendredi  
9 h > 12 h 30 et 13 h 30 > 17 h
-  [maisondelhabitat@ardenne-metropole.fr](mailto:maisondelhabitat@ardenne-metropole.fr)

**MERCREDI 17 DÉCEMBRE**

# BUS DE NOËL TAC & RVM

En partenariat avec les Pères Noël verts du 


# Logement : Charleville-Mézières et Sedan classées en « zone tendue »

Depuis septembre, Sedan et Charleville-Mézières sont officiellement classées en « zone tendue » par l'État. À la clé, l'évolution de dispositifs (prêt à taux zéro, bail réel solidaire, prêt d'accès sociale...) dans le but de faciliter l'accès au logement.

Que ce soit à Charleville-Mézières ou Sedan, tous ceux qui tentent de trouver un logement décent à un tarif raisonnable le savent : il faut se montrer très patient, ou accepter de revoir ses critères à la baisse. Parfois les deux... En clair, la demande est supérieure à l'offre. C'est cette désagréable situation de déséquilibre qui vient d'être reconnue par le ministère du Logement, dans un courrier adressé à Boris Ravidon et Didier Herbillon le 6 septembre dernier.

« Une excellente nouvelle, commentent les deux maires. Ce classement va permettre à tous les acteurs locaux de l'immobilier d'accéder à des outils efficaces, notamment d'un point de vue financier, pour lutter contre les tensions du marché immobilier. Présenter une offre immobilière conséquente et de qualité, conduire une politique de l'habitat ambitieuse, équitable et durable, au service de toutes et tous, ne peut être que bénéfique dans la perspective du redressement démographique de nos villes. »

## Quelles conséquences ?

Sur le terrain, cette reconnaissance des réalités de l'offre immobilière locale se traduit par des effets bénéfiques, que ce soit pour les bailleurs, les locataires ou même les acheteurs.

Ce passage en « zone tendue » entraîne en effet la modification de plusieurs paramètres : le montant de revenus à ne pas dépasser pour bénéficier d'un logement social, le plafond des ressources permettant d'accéder au bail réel solidaire<sup>(1)</sup>, au prêt d'accès sociale<sup>(2)</sup> ou au prêt à taux zéro.

Autre avancée, la possibilité pour les bailleurs de produire désormais sur les territoires carolomacérien et sedanais des logements locatifs intermédiaires, donc présentant un loyer plafonné inférieur au prix du marché, un dispositif qu'apprécient tous les locataires qui peinent à trouver leur place entre le logement social et le marché libre.



<sup>(1)</sup> Le dispositif de bail réel solidaire est destiné aux personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à la propriété dans le marché immobilier classique, leurs revenus et/ou leur capital ne leur permettant pas d'avancer ou d'emprunter la somme suffisante. Il s'agit donc d'un dispositif d'accès sociale à la propriété qui permet à des ménages modestes de devenir propriétaires à un coût relativement abordable par rapport aux prix du marché immobilier classique.

<sup>(2)</sup> Le prêt d'accès sociale est un prêt immobilier accordé à des personnes présentant des revenus modestes, que ce soit pour l'achat, la construction ou l'amélioration de leur résidence principale : le taux d'intérêt du prêt ne peut pas dépasser un montant maximum, les frais d'instruction du dossier de demande de prêt sont plafonnés, tandis que les frais de rémunération du notaire sont réduits.

**INFO TRI / Trions le verre !**

Plus de 32 kg de verre par an par habitant d'Ardenne Métropole sont collectés et recyclés mais la collecte du verre stagne.

12 kg par an par habitant de verre sont en effet encore jetés dans les ordures ménagères alors que ce matériau est recyclable à 100 % et à l'infini.

Améliorons encore notre tri du verre !

Bouteilles → Pots, bocaux → Flacons de cosmétique

Trouvez le conteneur le plus proche grâce à l'appli "Mes déchets Ardenne Métropole"

Disponible sur App Store et Google play

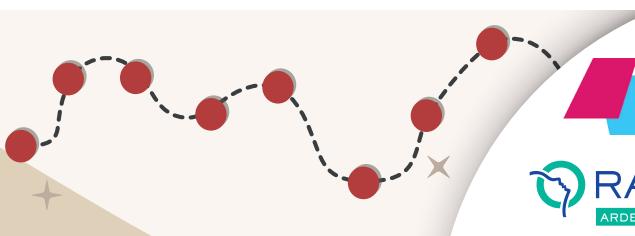
**Ils se trient aussi !**

Déchèterie → Bouchons en liège, vaisselle

Capsules, couvercles → Capsules, couvercles

## PARTAGEONS LA MAGIE DE NOËL :

VENEZ RENCONTRER LE PÈRE NOËL ET L'ÉQUIPE RVM EN DIRECT SUR LA RADIO ! SI VOUS LE SOUHAITEZ, DÉPOSEZ UN JOUET NEUF POUR LE SECOURS POPULAIRE



## CONSULTATION SANTÉ

Le Contrat local de santé (CLS) a pour ambition de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé en consolidant l'offre de soins, en optimisant la promotion de la santé et les parcours de soins, en agissant sur la "santé mentale" et en favorisant la santé environnementale.

Le CLS s'appuie sur un diagnostic, actualisé régulièrement pour proposer des actions qui répondent au mieux aux besoins en matière de santé à l'échelle du territoire d'Ardenne Métropole. Dans ce cadre, les habitants de l'agglo sont invités à donner leur avis en matière de santé. Besoins, attentes, suggestions... participez à la mise à jour du diagnostic local de santé en complétant le questionnaire en ligne en flashant le QR Code ou en vous rendant sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)



### Consultation SANTÉ

Actualisons ensemble  
le diagnostic local  
de santé !

besoins, attentes, suggestions ...

Donnez votre avis !



## MÉDIATHÈQUES

**mar. 9 déc.** 19 h **Théâtre**  
Sedan G. Delaw - *L'envers du music-hall*, de Colette par la Cie Ici et maintenant Théâtre. Dans le cadre des Mots du mardi. Partenariat MJC Calonne.

**ven. 12 déc.** 18 h **Rencontre**  
CMz Voyelles - Arthur Rimbaud et Lacan, avec Philippe Lacadée, auteur de l'ouvrage *Le dit poétique d'un ange en exil*, Éditions de la Lettre volée.

[mediatheques.ardenne-metropole.fr](http://mediatheques.ardenne-metropole.fr)

**sam. 20 déc.** 15 h  
**Contes** - Sedan G. Delaw  
Noël d'ici et d'ailleurs, par Céline Ménoncin. Tout public.

**mer. 7 janv.** 14 h **Challenge Imaginart'dennes**  
Sedan G. Delaw  
Thème : Besti'Ardennes. Challenge artistique du mois : crée ton monstre mythique ardennais. Dessin sur papier ou tablette. Tout public.

**jeu. 8 janv.** 14 h  
**Atelier réalité virtuelle**  
CMz Porte Neuve - Visite des grottes de Chauvet, inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. Dès 13 ans.

**sam. 10 janv.** 10 h 30  
**L'atelier des bébés**  
Sedan G. Delaw - À partir de l'album *Voilà l'hiver* de Pauline Kalioujny : une histoire et une création avec de la peinture ! Bébé dès 18 mois accompagné d'un parent.

sur inscription



## CONSERVATOIRE

**Concert de Noël sam. 13 déc.** 18 h - Montcy-Notre-Dame - Église - Chorale, ensembles instrumentaux et orchestres

**Audition dim. 14 déc.** 16 h CMz Basilique de Mézières Orgue

**mer. 17 déc.**  
**> 14 h Mini-concert de Noël**  
CMz Cinéma Métropolis  
Chorales enfantines  
**> 16 h 15 Concert** - CMz conservatoire - Percukids : La magie de Noël  
**> 18 h Audition** - Sedan amphithéâtre PM France Clarinette

**Audition sam. 20 déc.** 14 h  
CMz conservatoire  
Clarinette

Conservatoire à rayonnement départemental Musique et Danse ARDENNE

[crd@ardenne-metropole.fr](mailto:crd@ardenne-metropole.fr) - [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)



## EQUIPEMENTS SPORTIFS

### Sedan

**Centre aquatique**

"période scolaire" jusqu'au 21 déc.  
 **Compétition** Meeting hivernal org. SNS **sam. 13** (13 h > 20 h) et **dim. 14 déc.** (7 h > 20 h)

**Fermé pour vidange** 22 déc. > 4 janv.

"période scolaire" à partir du 5 janv.

### Charleville-Mézières

**Piscine Ronde Couture**

"période scolaire" > 21 déc.  
 Fermée 22 déc. > 4 janv.

### Charleville-Mézières

**Patinoire Elena Issatchenko**

"période scolaire" jusqu'au 21 déc.  
 "vacances scolaires" 22 déc. > 4 janv.  
 Veilles et jours fériés Ouvert mer. 24 et 31 déc. de 9 h à 12 h 30  
 Fermé jeu. 25 déc. et 1<sup>er</sup> janv.

**Centre aquatique Bernard Albin**

"période scolaire" jusqu'au 21 déc.  
 "vacances scolaires" 22 déc. > 4 janv.  
 **Gala de Noël** natation artistique ven. 19 déc. 20 h > 23 h 30 - org. CMN fermé aux usagers  
 Veilles et jours fériés Ouvert mer. 24 et 31 déc. de 9 h à 12 h 30  
 Fermé jeu. 25 déc. et 1<sup>er</sup> janv.  
 **Après-midi récréatifs** ven. 26 déc. et 2 janv. 14 h > 17 h



## DÉCHETS

### Collectes 2026

Retrouvez les jours de collectes sur l'application "Mes déchets Ardenne Métropole" ou sur [ardenne-metropole.fr](http://ardenne-metropole.fr)

Calendriers également disponibles à l'accueil des mairies.

